

Déclaration de conformité UE

pour les onduleurs solaires couplés au réseau

SolarMax 2000C, 3000C, 4000C, 4200C, 6000C

de la société **Sputnik Engineering AG Bienne, Suisse**

Nous confirmons par la présente que les appareils susmentionnés correspondent aux directives de l'Union Européenne, notamment à la directive CEM 89/336/CE et aux directives Basse tension 73/23/CE.

Les appareils sont conformes aux normes suivantes

CEM, émission de perturbations:	EN 61000-6-3 : 2002-08
Immunité CEM:	EN 61000-6-1 : 2002-08
CEM, Limites pour les émissions de courant harmonique:	EN 61000-3-2 : 2001-12 EN 61000-3-3 : 2002-05
Sécurité des appareils:	EN 50178 : 1998-04

Les types susmentionnés portent par conséquent la marque CE.

Les onduleurs solaires susmentionnés sont de surcroît conformes à la directive VDEW (union des centrales électriques allemandes) "Eigenerzeugungsanlagen am Niederspannungsnetz" (« Générateurs autonomes couplés au réseau basse tension »), 4^{ème} édition 2001.

Bienne, le 13.06.06

Sputnik Engineering AG



Christoph von Bergen Philipp Müller